



Mots. Les langages du politique

92 | 2010 Rumeurs en politique

Citoyens penseurs et politiques pensées. Les récits de rumeur

Michel-Louis Rouquette et Henri Boyer



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/mots/19416

DOI: 10.4000/mots.19416

ISSN: 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2010

Pagination: 5-10

ISBN: 978-2-84788-209-4

ISSN: 0243-6450

Référence électronique

Michel-Louis Rouquette et Henri Boyer, « Citoyens penseurs et politiques pensées. Les récits de rumeur », Mots. Les langages du politique [En ligne], 92 | 2010, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 30 avril 2019. URL: http://journals.openedition.org/mots/19416; DOI: 10.4000/mots.19416

© ENS Éditions

Citoyens penseurs et politiques pensées. Les récits de rumeur

Commençons par une distinction simple, mais robuste: le rapport des rumeurs à la politique est contingent, celui des rumeurs au politique est essentiel. Autrement dit, les rumeurs prennent occasionnellement pour objet un personnage ou une situation politiques, tout comme elles peuvent prendre occasionnellement pour objet une question sanitaire, territoriale ou morale. Les exemples, on le sait, sont infiniment variés. Mais dans tous les cas, les rumeurs renvoient nécessairement à la position sociale de ceux qui les propagent et les reçoivent, c'est-à-dire à l'organisation même de la société dans laquelle ils communiquent, c'est-à-dire encore au registre du politique. Ainsi, l'expression « rumeur politique » tantôt désigne une classe de contenu, une variété, et tantôt renvoie à une sorte de pléonasme.

Conséquemment, la fabrication des rumeurs, indissociable de leur diffusion de personne à personne, obéit à des règles de structure et à des facteurs de contexte. En tant qu'objets scientifiques, les premières les arrachent à l'anecdote, les seconds contribuent à les ancrer dans l'histoire concrète.

De quelques règles

On ne reviendra pas ici sur la question de la définition des rumeurs (définition en syndrome : voir Rouquette, 1990) ni sur celle des fonctions qu'elles assurent dans le maintien et l'irrigation du tissu social : renforcement de la similitude des proches, confirmation des différences intercatégorielles, explication d'un aspect de l'expérience et enfin recommandation pratique, qui est généralement de l'ordre de la défiance («évitez», «n'allez pas», «méfiezvous», «soyez vigilants», etc.). Ces diverses propriétés ont bien un caractère général, qui permet avant tout de délimiter un champ d'étude et d'en fixer les bornes de pertinence. Mais à l'intérieur de ce champ, un certain nombre de règles s'appliquent pour produire des messages «bien formés». Ces règles,

Université Paris Descartes, michel·louis.rouquette@univ-paris5.fr Université Montpellier 3 henri.boyer@univ-montp3.fr elles aussi, ne changent pas d'un milieu à l'autre ou d'une époque à la suivante; seul change le matériau auquel elles s'appliquent. Examinons trois de ces traits permanents: l'expression d'un rapport au pouvoir, la réduction psychologique et l'offre de solution à un problème mal défini.

On a rappelé en commençant que les rumeurs s'entendent (dans tous les sens du verbe) par référence à la position sociale de leurs propagateurs et destinataires. La position sociale en question se décline avant toute spécification éventuelle en termes de rapports de pouvoir confrontant deux catégories extrémisées : «ils peuvent et nous ne pouvons pas», «ils savent et nous ne savons pas », « ils osent et nous n'osons pas », etc. Les rumeurs laissent toujours leurs propagateurs sur la berge des dominés, des exploités, dépossédés, humiliés, offensés, des envieux, des déclassés, à tout le moins des effarés. Il n'est pas jusqu'aux légendes contemporaines, dont on sait bien la prégnance et la diversité (voir Campion-Vincent et Renard, 1992, 2002; Renard, 1999), qui n'expriment à leur manière un rapport de défiance et même de victimisation à l'égard des innovations technologiques, des mutations sociales subies, des changements environnementaux, des catastrophes annoncées, et aussi à l'égard de la Nature en tant que foyer de forces supérieures et de mystères impénétrables. Ainsi toute rumeur, qu'elle soit « spontanée » ou « provoquée », exprime une asymétrie orientée de position qui n'est pas sans évoquer une sorte de thêma de la cognition commune (voir Moscovici et Vignaux, 1994) : une de ces formes génériques qui ordonnancent la conception même que nous avons du monde et de notre expérience du monde. En ce sens, une rumeur n'est jamais vraiment surprenante ou bouleversante, sinon elle ne serait pas recevable.

Une autre «règle» (et l'on parle bien entendu ici de règles de fait, non de canons qui seraient appliqués consciemment et délibérément) consiste en la psychologisation absolue du politique. Il n'est jamais question dans les rumeurs politiques d'institutions, d'appareils d'État, de textes législatifs, de concepts de gouvernance, mais d'intérêts, de rivalités, de motivations, d'émotions, de passions, de calculs animant des acteurs individuels ou collectifs. C'est sur un théâtre familier et dans une mise en scène très concrète que la distribution des rôles de la citoyenneté est appréhendée. Le trafiquant, le corrompu, l'affairiste, l'arriviste, le salaud, le naïf, le héros, tous ces personnages dont on croit saisir les raisons parce qu'on est capable de les éprouver, rendent compréhensible et transparent le jeu complexe du pouvoir. Il existe ainsi, à terme, une sorte de fonction pédagogique de la rumeur qui permet à ses destinataires de saisir peu à peu, dès l'enfance, un schéma de répartition des rôles et des causes, qui leur permet aussi de se constituer un stock d'anecdotes exemplaires dont l'effet sera de rendre le futur moins incertain et moins troublant. Nul doute, du point de vue scientifique, que cette pédagogie suscite des illusions, des trompe-l'œil, voire des aveuglements; mais nul doute aussi, du point de vue de la pensée sociale (voir Rouquette, 2009), qu'elle ait une valeur adaptative considérable.

Enfin, et sans prétendre aucunement épuiser la question, une troisième règle préside à l'élaboration des rumeurs. Celles-ci peuvent être en effet considérées comme des solutions apportées collectivement à un problème mal défini reconnu ou éprouvé par la communauté. Rappelons qu'on appelle « problème mal défini » un problème dont la validité de la solution ne peut pas être démontrée, mais seulement appréciée sur une ou plusieurs échelles qualitatives. Ainsi, pour un problème mal défini, une proposition de solution n'est ni vraie ni fausse, mais seulement plus ou moins originale, astucieuse, acceptable, vraisemblable, efficace, économique, et ainsi de suite. Les choix politiques sont à l'évidence de cette nature. En fait, comme l'a souligné Simon (1973), la résolution d'un problème pratique, quel qu'en soit le domaine, consiste le plus souvent en une séguence de décisions qui le font passer d'un stade de « moins bonne » à un stade de « meilleure » définition. En d'autres termes, chaque décision prise introduit une contrainte restreignant les possibles, jusqu'au moment où le cumul de ces contraintes finit par imposer une solution. Il en est exactement de même pour les rumeurs (voir Rouquette, 2006): les étapes de leur production ne sont pas les moments plus ou moins aléatoires d'une errance, mais les phases relativement ordonnées d'une construction qui associe cognition, communication et sociabilité.

Des histoires sans fin

À partir du 19e siècle, sous l'effet de l'extension du suffrage, du développement des moyens de communication et des progrès de l'urbanisation, un nombre croissant de personnes se trouve impliqué dans les débats politiques (Ploux, 2003), d'abord locaux et nationaux, puis internationaux. Par suite, la rumeur, singulièrement politique, devient un phénomène quasi permanent et hautement significatif du fonctionnement normal des sociétés démocratiques (voir, sur certains aspects contemporains, Aldrin, 2005).

Le renouvellement saisonnier des protagonistes, des péripéties et des enjeux est un effet de surface qui n'affecte en rien la nature permanente des rumeurs et l'intervention des règles que l'on évoquait précédemment. Derrière les références toujours changeantes à l'actualité, les fluctuations de la chronique, la dépendance aux médias, on retrouve facilement les thèmes et les canevas immémoriaux qu'utilise notre culture pour décrypter (ou pour crypter, c'est selon) les relations entre les hommes et les rapports de pouvoir qui les divisent. Rien d'exceptionnel à cela pour le regard d'un sociologue ou d'un anthropologue. Et rien d'étonnant pour un historien, si l'on suit du moins la leçon de Paul Veyne :

L'invariant est au centre même de la pratique historique puisque l'histoire explique et qu'elle explique sociologiquement, scientifiquement; or, qu'est-ce qu'une science,

sinon la détermination d'invariants qui permettent de retrouver la diversité des phénomènes ? (Veyne, 1976, p. 19)

Car il s'agit bien de cela: chaque rumeur est une instanciation unique. Elle tient d'un côté à des catégories invariantes et des lois de structure, de l'autre à des circonstances et des aléas qui lui donnent son contenu propre. Passer d'une face à l'autre représente une nécessité épistémique. Il n'y a pas de savoir possible sur les rumeurs qui ne soit à la fois œuvre d'abstraction, potentiellement généralisable, et analyse d'un cas situé dans l'actualité de l'histoire et le prolongement d'une culture (voir par exemple les études de Margarita Zires, 2005).

Il ne faut pas oublier pour autant, lorsqu'on s'attache aux processus effectifs, ce phénomène essentiel qu'est le masquage des déterminants fondamentaux, tant historiques et situationnels que proprement cognitifs, aux yeux des transmetteurs eux-mêmes. Ceux-ci croient toujours rencontrer ou entendre la vérité même, non l'écho de leurs obsessions ou la traduction de leurs angoisses. Ils n'ont aucunement conscience d'être pris dans un réseau de contraintes qui faconne leur saisie du monde et leur « révèle » finalement cela seul qu'ils sont en mesure d'appréhender : «je m'en doutais», «ça ne m'étonne pas». Cette opacité des mécanismes générateurs a notamment pour conséquence l'impossibilité d'une prophylaxie anti-rumeurs qui prétendrait avoir quelque efficacité. Qu'il s'agisse en effet de politique ou de tout autre champ des pratiques sociales, on ne saurait arracher les individus à leur identité et donc à leur expérience quotidienne de l'altérité, on ne saurait annihiler ou paralyser leur mémoire adaptative et leur activité « bricoleuse », au sens lévi-straussien, de problem solvers. Inlassablement démenties ou controuvées, les histoires renaissent, se déplacent, se reproduisent ou se réfractent sans fin. Il en va de la respiration même des sociétés, entre le souffle et le murmure, entre le râle et le chuchotement.

Rumeurs et politique

Les contributions à ce dossier « Rumeurs en politique » témoignent, de par la diversité des angles d'attaque, d'une part du caractère protéiforme du phénomène rumoral analysé ici, en même temps que, d'autre part, du caractère extensif du champ visé par le phénomène en cause : le champ du politique. Mais cette diversité permet aussi d'observer la mise en œuvre, à des degrés divers, des règles dont il a été question plus haut : expression d'un rapport au pouvoir, réduction psychologique et offre de solution à un problème mal défini – de même que l'impérieuse contrainte de connivence, c'est-à-dire de mise en avant d'une cognition commune.

C'est ce qu'illustre, avec des exemples empruntés à diverses périodes et à diverses communautés nationales, Jean-Bruno Renard qui insiste sur

l'exemplarité: l'exploitation d'une «idée à laquelle on adhère et que l'on veut partager » et qui démontre par ailleurs, avec le cas de George W. Bush, que le phénomène conduit immanquablement à la «construction d'une image stéréotypée ». Du reste, le même Jean-Bruno Renard, à partir de la qualification générique de «folklore narratif », propose « d'élargir le champ des rumeurs et d'y inclure les "mots historiques" et les "histoires drôles" ».

On retrouve chez Philippe Aldrin, qui cite à ce propos Norbert Elias, la référence à « la dimension cohésive qu'assure l'échange de ragots en permettant le rappel des normes et de l'identité collective ». Mettant en évidence également la prégnance des rumeurs dans le champ du politique, l'auteur analyse une évolution relativement récente : la professionnalisation et la continuité de la production des rumeurs et des contre-rumeurs qu'impose de plus en plus l'emprise des médias et singulièrement des « arènes électroniques ». Il plaide pour un traitement qui prenne équitablement en considération la dimension populaire et la dimension élitaire des rumeurs.

Dans la contribution de Brigitte Beauzamy et Marie-Cécile Naves, « la rumeur ou sa remise en question » est une nouvelle fois considérée comme un « outil de communication politique », avec la figure de l'« entrepreneur de mobilisation ». Les auteurs invitent en fait à une réflexion sur la circulation des récits de violence, qu'il soit question de violences policières en banlieue ou de « récits de violence à caractère antisémite réel ou supposé » (comme à propos de l'affaire du RER D). La rumeur est ici transformée ou tout au moins perçue en texte politique, elle conduit à l'action de protestation.

On pourrait s'étonner de trouver dans ce dossier le questionnement que propose l'article de Sébastien Poulain, à propos d'un multimédia : la radio Ici et Maintenant, «spécialisée en spiritualité» et qui contribue à la fabrication de rumeurs concernant l'apparition d'extraterrestres. En fait, l'auteur montre que la construction en question « modifie le rapport ordinaire au politique et au religieux», en particulier si l'on veut bien considérer « l'ampleur accélératrice et exponentielle» que procurent au récit rumoral les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La fabrication de la rumeur sur les extraterrestres, telle que l'auteur l'observe sous ses diverses modalités médiatiques, bien que de faible importance, «n'interrog[e] pas moins l'imaginaire, le refoulé et le fonctionnement de la société contemporaine ». Ces contributions mobilisent donc des paradigmes disciplinaires distincts et traitent ainsi l'objet « rumeur » et sa relation au politique selon des approches nécessairement différentes. Cependant d'autres éclairages, tout aussi complémentaires, auraient pu légitimement trouver leur place ici : on pense plus particulièrement à des approches du discours rumoral d'inspiration sémiotique et/ou sociopragmatique.

Références

ALDRIN Philippe, 2005, Sociologie politique des rumeurs, Paris, PUF.

CAMPION-VINCENT Véronique, RENARD Jean-Bruno, 1992, Légendes urbaines, Paris, Payot.

— 2002, *De source sûre*, Paris, Payot.

Moscovici Serge, Vignaux Georges, 1994, «Le concept de thêmata», *Structures et transformations des représentations sociales*, C. Guimelli éd., Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 25-72.

PLOUX François, 2003, *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du xixe siècle*, Paris, Aubier.

RENARD Jean-Bruno, 1999, Rumeurs et légendes contemporaines, Paris, PUF.

ROUQUETTE Michel-Louis, 1990, «Le syndrome de rumeur», *Communications*, nº 52, p. 119-124.

- 2006, «Théorie des rumeurs et théorie des problèmes», Diogène, n° 213, p. 46-53 (2007, «Rumour theory and problem theory», Diogenes, vol. 54 [1], n° 213, p. 36-42).
- 2009, La pensée sociale. Perspectives fondamentales et recherches appliquées,
 Toulouse, Erès.

SIMON Herbert A., 1973, «The structure of ill-structured problems», *Artificial Intelligence*, n° 4, p. 181-202.

VEYNE Paul, 1976, L'inventaire des différences, Paris, Le Seuil.

ZIRES Margarita, 2005, *Del rumor al tejido cultural y saber político*, Mexico, Universidad Autónoma Metropolitana.